

DOSSIER DE CANDIDATURE

PARCOURS ARTISTIQUE OU SPORTIF PERSONNALISE

ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026

Le **parcours artistique ou sportif personnalisé** est réservé aux lycéens ayant un projet sportif spécifique exigeant et admis en classe de :

- 2nde générale (option cirque) ou Bac pro (Commerce et Relations Clients, Réparation des carrosseries, Outillage)
- 1^{ère} ou Terminale générales, STMG, Bac pro (Métier de la Vente et du Commerce option A.)

Comment se déroule le recrutement :

- Il s'agit d'un dispositif interne à l'établissement, n'ouvrant pas droit prioritairement à dérogation pour l'affectation au Lycée.
- La dérogation peut être demandée à l'inspection académique pour les élèves hors secteur.
- L'affectation en classe avec aménagement d'horaires est décidée par le Proviseur du Lycée après étude du dossier présenté par le candidat, comprenant :
 - Une demande d'admission.
 - Copie des bulletins de notes de 2023-2024, 1^{er} et 2^{ème} trimestre ou 1^{er} semestre 2024-2025
 - Lettre de motivation rédigée par le candidat
 - Une attestation du club ou de la ligue précisant le niveau pratique de l'élève et la nécessité d'un entraînement soutenu (nombre d'entraînements) et situant le niveau des résultats sportifs obtenus.

Vous devrez mettre en vœu 1, le lycée Le Mans Sud, lors des vœux d'orientation.

ELEVES BENEFICIANT, SUR PROJET, D'UNE AFFECTATION DANS UNE CLASSE A AMENAGEMENT D'HORAIRES DU LYCEE LE MANS SUD REGLEMENT INTERIEUR SPECIFIQUE

- Le bénéficiaire d'une affectation dans une classe à aménagement d'horaire, au titre d'un projet sportif personnel, est l'aboutissement d'une démarche volontaire et motivée de l'élève et de sa famille.
Il est valable pour une année scolaire, éventuellement renouvelable sur demande.
- Les élèves bénéficiant sur projet d'une affectation dans une classe à aménagement d'horaire s'engagent à présenter en fin d'année scolaire un bilan de leur activité menée sur le temps libre mis à leur disposition.
- Les élèves bénéficiant d'une affectation dans une classe à aménagement d'horaire ne peuvent suivre aucune option facultative en sus.
- Le bénéficiaire d'une affectation dans une classe à aménagement d'horaire au Lycée Le Mans Sud vaut acceptation de ce règlement intérieur spécifique.

Calendrier

- **Date de dépôt des dossiers : 5 mai 2025 à 23h 59**
Par mail : scolarite.lms@ac-nantes.fr

OU

Par courrier : Lycée Le Mans Sud
Parcours artistique ou sportif « précisez »
128 Rue Henri Champion
72058 LE MANS CEDEX2

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il peut y avoir des frais facturés par la structure partenaire (30€ de licence fédérale et frais).

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PARCOURS ARTISTIQUE OU SPORTIF PERSONNALISE :

(Merci de préciser le sport)

RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS

Nom : Sexe : F -- M

Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : @

Nom et adresse de la Mère (si différente du jeune) :

N°de téléphone : Courriel : @

Nom et adresse du Père (si différente du jeune) :

N°de téléphone : Courriel : @

Merci d'écrire lisiblement l'adresse mail car les réponses seront transmises par courriel.

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

En 2024 – 2025 :

Etablissement scolaire fréquenté :

Classe :

LV1 : LV2 :

CLASSE ENVISAGEE EN 2025-2026 (demande d'internat du lycée : oui - non)

Pour l'internat sportif voir avec la structure directement

Voie Générale et Technologique Section Européenne et options facultatives non compatible	Voie Professionnelle
2 nd e générale et technologique - Option cirque	2 nd e Bac Pro Métier de la relation client 2 nd e Bac Pro Réparation des carrosseries 2 nd e Bac Pro Outillage (Techn Réalisation Produits Mécaniques)
1 ^{ère} Générale – spécialités : - _____ - _____ - _____ 1 ^{ère} STMG	1 ^{ère} Bac Pro Métier du commerce et de la vente Option A
Terminale Générale – spécialités : - _____ - _____ Terminale STMG Spécificité Mercatique Terminale STMG Spécificité Ressources humaineset Communication	Terminale Bac Métier du commerce et de la vente OptionA

Vu et pris connaissance du règlement intérieur spécifique au parcours sportif

A _____, le _____

Signature des représentants légaux

Signature de l'élève

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER :

La fiche de renseignements complétée

L'attestation de l'établissement actuel et attestation du club ou de la ligue

Photocopie des bulletins scolaires de 2023-2024 et du 1^{er} et 2^{ème} trimestre ou 1^{er} semestre 2024-2025

ATTESTATION ETABLISSEMENT ACTUEL

Avis du chef d'établissement actuel et ou du professeur principal (si autre établissement que le lycée Le Mans Sud) sur la poursuite de scolarité en Section à Aménagements d'Horaires (double projet personnel avec une classe qui accueille les sections sportives scolaires) et décision d'orientation envisagée :

A : _____, le _____

Signature et cachet

ATTESTATION DU CLUB, DE LA LIGUE, DU COMITE DEPARTEMENTALE OU STRUCTURE ARTISTIQUE (PLONGEOIR, INM...)

CLUB SUPPORT :

Nom du club support de la pratique sportive :
N° de téléphone et adresse postale :

Adresse électronique :
Nom du Président :

Téléphone :

Nom/ Prénom du référent et entraîneur du club :
Adresse électronique :

Téléphone :

En cas d'URGENCE Référent ou entraîneur à prévenir :
Numéro de téléphone portable de l'entraîneur :

Niveau de pratique du jeune :

Nombre d'entraînements :
Jours d'entraînement :
Horaires :
Lieu(x) d'entraînement :

Signature et cachet du
Président du club ou de la ligue :

Signature de l'entraîneur :

Attention : Nous attirons votre attention sur le fait qu'il peut y avoir des frais facturés par la structure partenaire (ex : Plongeoir - 30€ de licence fédérale et frais).